

GReNEFF - Réseau transfrontalier de soutien aux projets innovants en matière de développement durable et de sobriété énergétique dans la Grande Région

Résumé

Le projet GReNEFF doit servir de cadre aux échanges, au suivi et à de nouvelles voies communes de soutien (modèle de participation) et de réalisation de projets exemplaires (projets pilotes) dans le domaine des quartiers durables (volet 1) et des logements sociaux à haute performance énergétique (volet 2). Ces deux axes thématiques se complètent réciproquement et forment une stratégie de développement. Les logements sociaux feront d'une certaine manière office de « laboratoire » dans lequel seront appliquées les stratégies des quartiers durables et déclinés au niveau opérationnel concret. Ces résultats pourront ensuite être réintégrés dans le domaine des quartiers durables et servir de projets modèles pour un aménagement urbain durable.

La mise en réseau de maîtres d'ouvrage expérimentés et intéressés dans le domaine des quartiers durables et des logements sociaux à haute performance énergétique, des organismes relais, d'experts et d'acteurs locaux, permettra notamment de procéder à un suivi technique systématique et d'élaborer un guide transfrontalier de bonnes pratiques pour identifier et lancer des projets pilotes, selon des critères de sélection communs et de les diffuser ensuite, en tant que projets exemplaires et facilement transposables au sein de la Grande Région et au-delà. Les priorités, les besoins et les questions qui se posent en matière d'objectifs de protection du climat, de sécurité d'approvisionnement, d'efficacité énergétique et de ressources naturelles sont les mêmes dans chaque partie de la Grande Région et le contexte similaire en ce qui concerne le développement durable dans les deux axes thématiques du projet. Il semble donc judicieux d'échanger sur les expériences tant positives que négatives faites jusqu'à présent et de développer conjointement les futures modalités d'action et les stratégies de mise en œuvre.

Partenariat du projet

Bénéficiaire chef de file : ARGE SOLAR e.V.

Objectif spécifique 5 : Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement économique et territorial de la Grande Région

Axe prioritaire 2 : Assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie

Opérateurs partenaires :

- Conseil départemental de Moselle
- Agence de l'énergie de Rhénanie-Palatinat
- My Energy Luxembourg G.I.E.
- Moselle Agence Technique (MATEC)
- Ministère de l'Économie, du Travail, de l'Énergie et des Transports de Sarre
- Service public de Wallonie avec son département du bâtiment durable (SPW-DGO4-DBD)
- Plate-forme Maison Passive (pmp)

Opérateurs méthodologiques :

- Ministère de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Alimentation et de la Forêt de Rhénanie-Palatinat
- Ministère de l'économie du Luxembourg

Coût et durée du projet

Coût du projet :

Coût total pour la phase 1 du projet (2 phases-projet au total) : 1 282 828,00 EUR

Montant FEDER pour la phase 1 : 769 696,80 EUR

Taux FEDER : 60,00%

Durée du projet : 01/04/2016 – 31/03/2020

Informations complémentaires

Site internet du projet : <http://www.greeneff-interreg.eu/fr/>

Autres projets approuvés du même objectif spécifique :

- Cellules énergétiques - Approvisionnement énergétique régional de la Grande Région ([site internet](#))
- Perséphone – Intégration de la filière Biogaz dans la nouvelle Bioéconomie

Objectif spécifique 5 : Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement économique et territorial de la Grande Région

Axe prioritaire 2 : Assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie

Objectif spécifique 5 : Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement économique et territorial de la Grande Région

Axe prioritaire 2 : Assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie